

Procès-verbal de la 24^{ème} assemblée du 29 novembre 2019

Liste des présent-e-s des excusé-e-s

Coopérateurs-trices présent-e-s :

Bourquin Catherine, Ecoeur Jean-Daniel, Fehlmann Willy, Hulmann Sabine, Humair Philippe (+ repr. Commune Les Genevez), Gerber Samuel (+ repr. La Commune de Lajoux), Gigandet Pauline, La Mobilière (repr. Par Olivier Finazzi) Mauron Dominique, Negri Laure, Oberli Daniel jr, Pala Martine & Renato, Pellaton Olivier, Rebetez Albert, Rebetez Clément, Rebetez Ignace, Rossinelli Nelly, Voirol Catherine & Christophe (+repr. FC La Courtine & Ski-Club Les Agaces)

Invité-e-s :

Aouine Sarah, Humair Maud, Fiduciaire RéviAjoie Sàrl représentée par M. Olivier Godat, Brosy Katleen (LQJ)

Excusé-e-s :

Aouine Karim, Berberat Jean-Louis, Bovay SA, Commune Le Noirmont, Commune de Saulcy, Editions D+P SA, Gigandet Roger, Gogniat Monique, Humair André, Juillerat Marcelin, La Bâloise ass., Linder Fiorella, Lovis Francis, Lovis SA, Miserez Lovis Laure, Miserez Mariette, Pala Aurélie, Pala Noémie, R. Boillat Sàrl, Rebetez Aurélie, Rebetez Cécile, Rebetez Daniel, Richon Yves, Rossinelli Jean-Claude, Ski-Club Petit-Val (p/son prés.Keller Daniel), Sté de gymn Les Genevez, Wiedmer Laurence

Présidence : Laure Negri

Rédaction du PV : Catherine Voirol

1. Accueil et ouverture

Laure Negri, présidente demande le silence à 19h35 afin d'ouvrir l'assemblée. Souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes (24 personnes) en les remerciant de leurs présences Elle remercie Maud et Martine pour la préparation de la salle.

2. Nomination de deux scrutateurs-trices

Ignace Rebetez & Christophe Voirol sont nommés scrutateurs.

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 30 novembre 2018

Le procès-verbal de la dernière assemblée (accessible sur le site de la société) est accepté avec remerciements à son auteur (Jean-Daniel Ecoeur).

4. Présentation et approbation des comptes 18-19, du rapport de l'organe de contrôle et décharge à l'Administration

Laure Negri cède la parole à M. Olivier Godat représentant la Fiduciaire Révi Ajoie Sàrl pour la présentation des comptes ainsi que les annexes en pages 4 et 5, puis 2 et 3.

Le compte de résultat se présente comme suit au 31.08.2019 :

Chiffre d'affaire brut : CHF 37'458.70 (CHF 19'157.30) ; les recettes des remontées CHF 35'948.40 (CHF 18'338.60) ; du babylift CHF 1'510.30 (CHF 818.70) ;

Les recettes de la location de la buvette CHF 6'852.00 (CHF 5'385.60) et de l'espace publicitaire à CHF 8'000.00 (CHF 7'800.00)

Les amortissements s'élèvent à CHF 2'127.00 (CHF 1'776.10) pour le bâtiment de la buvette et dameuse, ainsi que pour le babylift.

Résultat des activités hors exploitation CHF 45'076.10 (CHF 27'753.15) dont CHF 30'000.00 (CHF 14'500.00) de la contribution de l'Association de soutien du Téléski des Genevez.

Dissolution de la provision de CHF 5'500.00 concernant la TVA.

Bilan au 31.08.2019

Les actifs et les liquidités se monte à CHF 201'998.48 (CHF 181'331.53) ; les actifs immobilisés, soit le bâtiment de la buvette s'élève à CHF 18'454.00 (CHF 20'059.00) celui de la dameuse à CHF 9'510.00 (CHF 9'510.00) et le babylift à CHF 2.00 (CHF 4.00), la dameuse à CHF 2'080.00 (CHF 2'600.00).

Les passifs transitoires se montent à CHF 8'033.55 (CHF 10'105.10) ; des provisions ont été constituées pour la buvette CHF 20'165.60 (CHF 11'165.60) pour les installations mécaniques CHF 131'500.00 (CHF 91'500.00).

L'hypothèque s'élève à CHF 30'400.00 (CHF 30'800.00) et le capital social s'élève à CHF 62'500.00. Le bénéfice de l'exercice 2018/19 se monte à CHF 1'227.43 (2017/18 à CHF 2'143.60).

M. Godat nous nous explique que le rapport, qui est standard, de l'organe de révision sur le contrôle restreint et nous fait juste la lecture d'un paragraphe.

Les comptes sont ensuite soumis au vote et sont acceptés à l'unanimité. L'assemblée donne également décharge à l'Administration.

Laure Negri remercie Sabine Hulmann pour le travail effectué ainsi que M. Godat pour le contrôle des comptes ainsi que tous les conseils donnés. Un grand merci pour leurs collaborations qui est excellente et l'assemblée les applaudit encore une fois.

5. Bilan de la saison hivernale et de l'année comptable 2018/19

Laure Negri, présidente de la Société coopérative du Téléski, passe en revue l'année 2018/19.

La Présidente nous rappelle que la neige n'a recouvert notre région que vers mi-janvier ce qui nous a permis de débiter nos activités le samedi 12 janvier pour les terminer le dimanche 24 février déjà ! La saison a donc été relativement courte, mais très intense. Sur un mois et demi, les installations ont tourné

à 23 reprises ! Laure remercie toute l'équipe des hommes pour ce qui est des installations, Martine et son équipe concernant la buvette et bien évidemment les nombreux bénévoles (85) sans qui, nous ne pourrions tout simplement pas fonctionner !

Concernant la situation financière, la saison nous laisse un bénéfice de CHF 1'227.43 pour la SCTG et de CHF 896.37 pour l'Association de soutien, tout en sachant que d'importantes provisions ont été réalisées pour un projet de remplacement de la roue de départ du téléski ainsi que pour des travaux de réfection de la cuisine pour un total de CHF 49'000.00.

La buvette a été louée 49 jours, ce qui a rapporté CHF 6'852.00 (meilleur résultat jamais obtenu).

Notre panneau publicitaire est toujours complet avec 41 sponsors, ce qui représente un montant de CHF 8'000.00.

La nouvelle dameuse, qui a été inaugurée en décembre 2018, nous donne entière satisfaction et facilite le travail et réduit le temps de damage. Laure en profite pour remercier tous les généreux donateurs qui ont permis l'acquisition de cette machine ainsi que l'AJSF pour l'excellente collaboration.

Différentes activités ont été organisées durant la saison hivernale comme la soirée raclette fin janvier animée par la descente aux flambeaux organisée par le ski-club local des Agaces, la course populaire du ski-club des Agaces le 2 février ainsi que la Coupe Didier Cuche le 16 février par le ski-club du Petit-Val.

La société a également fait l'acquisition de nouvelles vestes pour les responsables techniques et a pu bénéficier d'une participation de M. François Tosoni à raison de CHF 100.00 par veste, raison pour laquelle nous le remercions vivement.

Un merci tout particulier à Renato qui effectue la mise à jour de notre site ainsi que des statistiques concernant les activités hivernales. Ce travail dans l'ombre nous aide énormément et nous sommes heureux de pouvoir compter sur lui !

La soirée du 31 juillet rencontre toujours un énorme succès avec une très forte affluence. Cette soirée nous permet de remercier tout particulièrement nos bénévoles, mais est ouverte à toute la population. Son succès est probablement dû à l'ambiance chaleureuse ainsi qu'à nos modestes feux d'artifice. La présidente remercie particulièrement la commune des Genevez pour sa contribution à l'occasion de cette fête mais également pour son indéfectible soutien depuis de nombreuses années. Le bénéfice réalisé se monte à CHF 3'169.70

Côté buvette, c'est une page importante qui se tourne avec le départ de notre chère Martine après 24 ans d'un investissement incroyable. Présente depuis les débuts de la société, elle a été « l'une des pièces maîtresses » du téléski. Elle gérait la buvette avec brio, faisait le lien avec les bénévoles, répertoriait les moindres détails dans son fameux calepin et pensait à tout ... elle va nous manquer, nous la remercions infiniment et lui souhaitons le meilleur pour la suite ! Elle passe le témoin à Maud Humair, bénévole de longue date, mais continuera encore à gérer les locations pour le moment.

Le comité s'est réuni à 5 reprises et a également réalisé différents travaux d'entretien épaulé par plusieurs bénévoles. Il a fait sa traditionnelle sortie le 5 octobre dernier afin de re-découvrir les rochers de Granges, mais malheureusement comme la première fois, l'épais brouillard n'a pas permis d'en profiter ... la 3^{ème} sera sûrement la bonne, et MERCI Daniel pour l'excellente organisation.

Laure remercie chaque membre du comité ainsi que tous les bénévoles pour leur soutien durant l'année.

Le rapport complet en 6 points est à retrouver dans son intégralité en annexe !

6. Reconduite du mandat de l'organe de contrôle

La reconduite pour une durée d'une année du mandat de l'organe de contrôle, la fiduciaire RéviAjoie Sàrl représentée par M. Olivier Godat est confirmé à l'unanimité.

7. Démissions / nominations au sein du comité

La Présidente informe l'assemblée d'une démission au sein du comité, soit Madame Martine Pala, qui continuera tout de même de s'occuper des locations de la buvette. Laure souligne encore sa disponibilité ainsi que tout le travail effectué !

Laure Negri la remercie pour son engagement au sein du comité et lui offre un cadeau en guise de remerciements.

Laure présente à l'assemblée Sarah Aouine pour remplacer Jean-Daniel Ecoeur. Sarah a accepté de rejoindre le comité dans le courant de l'année 2019 et on la remercie par un bouquet de fleurs.

Laure présente également Maud Humair, qui a accepté de remplacer Martine pour s'occuper de la buvette et la remercie pour son entrée au comité par un bouquet de fleurs !

L'assemblée remercie ces dames et elles sont applaudies par toutes les personnes présentes.

8. Communications

La présidente annonce que les installations sont prêtes pour la nouvelle saison ainsi que les pistes de ski de fond et de raquettes

Laure nous informe des principales activités planifiées en 2020:

- **Samedi 25 janvier 2020** : soirée raclette avec descente aux flambeaux animée par le Ski-Club régional les Agaces des Genevez
- **31 juillet 2020** : soirée du 1^{er} août
- **Date fixe pour l'assemblée générale soit, le 27 novembre 2020**

Dès cette année, et ceci du mardi au vendredi, les vignettes de ski de fond seront également en vente au salon de coiffure de Maud au milieu du village (ancienne poste) !

9. Divers et imprévus

Comme vous l'avez entendu dans la présentation des comptes, des provisions ont été faites dans le but du projet de changer la roue de départ de l'installation. Il s'agit d'un gros budget pour ces travaux de plus de CHF 200'000.--. Pauline demande si cet investissement doit être fait par du matériel neuf ou peut-on acheter du matériel d'occasion. Daniel explique que l'on étudie la chose, car du matériel d'occasion aurait au moins 30 ans et est-ce que ça en vaut la peine ou n'est-il pas mieux de prendre du neuf ? Le comité étudie toutes les propositions.

Christophe Voirol, représentant le ski-club Les Agaces, remercie la société pour l'excellente collaboration. Il nous informe qu'ils organiseront la descente aux flambeaux le 25 janvier (si l'enneigement le permet) et que le dimanche 26, ils ont pris contact avec WESPE Sport pour une initiation au skating ainsi qu'un ski-test alpin. Le slalom populaire aura lieu le samedi 1^{er} février 2020 (8 février 2020 comme date de réserve !) Encore une fois, très grand merci à tous pour l'excellente collaboration.

Laure informe également pourquoi la société d'acceptera plus la Didier Cuhe sur nos installations. En effet, la venue de cette course nous obligeait à fermer la piste la plus utilisée sur nos installations et nous mettait dans une situation un peu délicate vis-à-vis de notre clientèle. On remercie tout même le ski-club P'tit Val pour la très bonne collaboration.

Laure remercie tout le monde et clôt l'assemblée à 20h20 pour ouvrir la deuxième assemblée de l'Association de soutien au Téléski.